



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E47377

VALABLE JUSQU'AU 26/01/2024

ÉDITÉ LE 04/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/01/1987
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 20/09/2013
22 867

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON

Siret : 390 912 145 00021

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5421600

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 101756260

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 101756260

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2022

Raison sociale : ETABLISSEMENTS JACQUES LIMOUSIN

290 RUE DU PÂTIS
ZA MAUNIT 2
85290 MORTAGNE SUR SEVRE

Téléphone : 02 51 65 03 59

Fax :

Portable :

Site Internet : www.etslimousin.fr

E-mail : contact@etslimousin.fr

Responsabilité légale :
QUENEA JEAN-JACQUES PRÉSIDENT / QUENEA ISABELLE DIRECTEUR
GÉNÉRAL

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	05/12/2019
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	05/12/2019
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	26/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	23/03/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LA ROCHE-SUR-YON
18 IMPASSE GASTON CHAVATTE
85000 LA-ROCHE-SUR-YON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.